

LE HORPS – BOIS RICHARD PV
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2
06560 VALBONNE
Tel : 06.63.38.32.16
Mail : pole.autorisations@tse.energy

La Direction Départementale des Territoires de
Mayenne
Cité administrative
60 rue Mac Donald – BP 23009
53063 LAVAL CEDEX 09

À Valbonne, le 16/02/2026

Objet : Accusé de réception de l'absence d'avis de la MRAE Pays de la Loire – Installation agrivoltaïque
à Le Horps (53)

Référence : n° 011243 / AP

Dossiers N° PC 053 116 25 00002

Monsieur,

Dans le cadre du développement du projet d'installation agrivoltaïque mené sur la commune de Le Horps, la société LE HORPS – BOIS RICHARD PV a déposé une demande de permis de construire le 17 décembre 2025.

En date du 10 février 2026, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a publié une absence d'avis paru sous le n°011243/AP dans le délai de 2 mois prévu à l'article R122-7 du code de l'environnement.

Par la présente, LE HORPS – BOIS RICHARD PV prend bonne note que son dossier n'a pas suscité d'observation de la part de la MRAE. L'Autorité Environnementale n'a donc émis aucune remarque sur le dossier qui lui a été soumis pour analyse.

Par conséquent, LE HORPS – BOIS RICHARD PV n'a pas de remarques particulières à apporter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Anne-Caroline de Moulins
Chargée des autorisations